

mé des souhaits bien flatteurs pour les partrons de l'institution, pour les élèves, et pour nous.

Enfin mon R. P. le Supérieur et Recteur a remercié le brillant auditoire.

Le Professeur

BIBAUD.

Fait au Collège ce 13 Décembre 1853.

Mardi après midi,

Mon cher Monsienr,--Comme je prends beaucoup d'intérêt au succès de votre cours de Droit, je m'étais proposé d'aller vous encourager par ma présence à l'examen que vos élèves ont dû subir aujourd'hui ; mais des affaires imprévues et qui ne pouvaient être remises m'ont retenu au bureau.

Je vous prie de croire que mon absence n'est pas suite d'indifférence de ma part pour la noble vocation et en même temps si utile aux étudiants en droit que vous poursuivez avec un succès si mérité.

Croyez-moi votre obéissant serviteur et confrère.

G. E. CARTIER.

Mr. Berthelot se joint à moi pour vous prier d'excuser son absence.

Wednesday 14th.

Dear Sir,—I had intended being present at the examination of your pupils yesterday, but was prevented from having to attend parties at a Notary, executing Deeds. This took till past 3, when I thought it too late to go.

Yours truly,

ROBT. MACKAY.

Bulletin de l'Ecole de Droit No. 17.

A un *Repetitorium* solennel qui a eu lieu dans ce collège jeudi, 12 de ce mois, étaient présens Mr. le Supérieur des MM. de St. Sulpice, Mr. Cherrier, Président du Barreau, Jacques Viger Ecr. R. MacKay, Ecr, Mr. le conseiller Ricard et autres.